

**ANNEXE 7 bis : Modèle de candidature d'un CANDIDAT dans les départements où l'élection a lieu  
au SCRUTIN MAJORITAIRE**

**DECLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS SENATORIALES  
(Départements et collectivités élisant leurs sénateurs au scrutin majoritaire)**

**Formulaire à remplir par chaque candidat**

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

Election dans le département ou la collectivité de : .....

Nom éventuel de la liste<sup>1</sup> : .....

<b>3. IDENTITE</b>
Nom de naissance : .....
Nom figurant sur le bulletin de vote <sup>2</sup> : .....
Prénoms <sup>3</sup> : .....
Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Né(e) le : __/__/____ à (commune) : .....
Département : ..... ou Collectivité d'Outre-mer : ..... ou Pays : .....
Nationalité : .....
<b>4. SITUATION</b>
Profession <sup>4</sup> : .....
Numéro CSP correspondant <sup>5</sup> _ _
Etes-vous actuellement sénateur ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>5. COORDONNEES</b>
Adresse : .....
N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal : _____ Commune : .....
Pays (si hors France) : .....
Téléphone (recommandé) : __/__/__/__/__
Courriel (recommandé) : .....

Déclare être candidat aux élections sénatoriales organisées le ..... dans le département ou la collectivité mentionné ci-dessus et confie le cas échéant<sup>1</sup> à mon mandataire, M.....le soin de faire ou de faire faire toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de ma candidature de la commune mentionnée ci-dessus.

Etiquette politique déclarée du candidat : .....

Je reconnais avoir été informé (e) :

1. qu'en application de l'article 57 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, sont enregistrées dans deux traitements automatisés, autorisés sous les appellations « Application Elections » et « Répertoire national des élus », mis en œuvre par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014, les données à caractère personnel visées à l'article 5 du décret précité concernant chaque candidat de la liste ;
2. que ces données à caractère personnel, à l'exception de l'adresse et du téléphone, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ;
3. que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture (ou du haut-commissariat en en Nouvelle-Calédonie) dans les conditions suivantes :  
- pour les données autres que la nuance politique, il est organisé dans les conditions de droit commun définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 précitée ;

<sup>1</sup> Pour les candidats se présentant sur une liste.

<sup>2</sup> Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui publié.

<sup>3</sup> Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. A défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.

<sup>4</sup> Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.

<sup>5</sup> Voir la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe du mémento à l'usage des candidats disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur.

- pour la nuance politique, l'article 9 du décret du 9 décembre 2014 précise que les candidats désirant obtenir une rectification de la nuance politique qui leur a été attribuée doivent présenter leur demande jusqu'au quatrième jour inclus précédant le scrutin s'ils souhaitent qu'elle soit prise en compte pour la diffusion des résultats. Toute demande de rectification présentée après ce délai ne pourra donc pas être prise en considération pour la diffusion des résultats, quand bien même elle serait fondée. Elle sera examinée ultérieurement.

**PARAPHE DU CANDIDAT:**

Je choisis comme **remplaçant** éventuel pour les cas prévus à l'article L.O. 319 du code électoral :

<b>1. Identité du remplaçant</b>
Nom de naissance : .....
Nom figurant sur le bulletin de vote <sup>1</sup> : .....
Prénoms <sup>2</sup> : .....
Sexe <sup>3</sup> : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Né(e) le : __/__/____ à (commune) : .....
Département : ..... ou Collectivité d'Outre-mer : ..... ou Pays : .....
Nationalité : .....

<b>2. Situation du remplaçant</b>
Profession <sup>4</sup> : .....
Numéro CSP correspondant <sup>5</sup> : :

<b>3. Coordonnées du remplaçant</b>
Adresse : ..... N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal : _____ Commune : .....
Pays (si hors France) : .....
Téléphone (recommandé) : __/__/__/__/__
Courriel (recommandé) : .....

Fait à ....., le .....

**Signature du candidat :**

<sup>1</sup> Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui affiché dans chaque bureau de vote.

<sup>2</sup> Souligner le prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. A défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.

<sup>3</sup> Le remplaçant doit être de sexe opposé à celui du candidat

<sup>4</sup> Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.

<sup>5</sup> Voir la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe du mémento à l'usage des candidats disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur.